

## La laricinière tourbeuse

John M. Crowley

Volume 9, Number 17, 1964

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/020529ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/020529ar>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

### ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this note

Crowley, J. M. (1964). La laricinière tourbeuse. *Cahiers de géographie du Québec*, 9(17), 87–92. <https://doi.org/10.7202/020529ar>

à la hauteur de Québec. Cette cartographie doit bien traduire une option, une prise de position : elle reste difficile à saisir.

Bref, nombreux peuvent être les exemples qui illustrent les imperfections de la cartographie en matière de géographie politique, et plus particulièrement de frontières. Nous voudrions conclure en souhaitant, de façon générale, une plus étroite collaboration entre la cartographie et la géographie politique et, pour ce qui nous concerne de plus près, un raffinement chez nous des techniques cartographiques dont il nous est impossible de ne pas déplorer, du moins au Québec, un assez grand retard. Le lecteur voudra bien voir, dans la présente note, non pas un divertissement fait d'inutiles critiques, mais plutôt un souci d'indiquer un point précis, celui de la symbolisation cartographique en matière de limites territoriales, sur lequel des recherches restent à faire et des techniques restent à préciser.

Henri DORION

### La laricinière tourbeuse (*Tamarack Bog Association*)

Le plus souvent le mélèze laricin (*Larix laricina*) pousse avec l'épinette noire (*Picea mariana*) dans les stations tourbeuses.<sup>1</sup> Dans ce cas il est membre de la pessière tourbeuse, comme celle décrite par Grandtner à la forêt de Beauséjour,<sup>2</sup> et aussi des associations qui succèdent à la pessière tourbeuse, c'est-à-dire la cédrière tourbeuse et l'érablière rouge. Cependant, on rencontre souvent dans la forêt mixte Grands-Lacs - Saint-Laurent des peuplements purs de mélèzes. Ces peuplements distinctifs semblent avoir été presque ignorés dans la littérature d'écologie et de biogéographie.

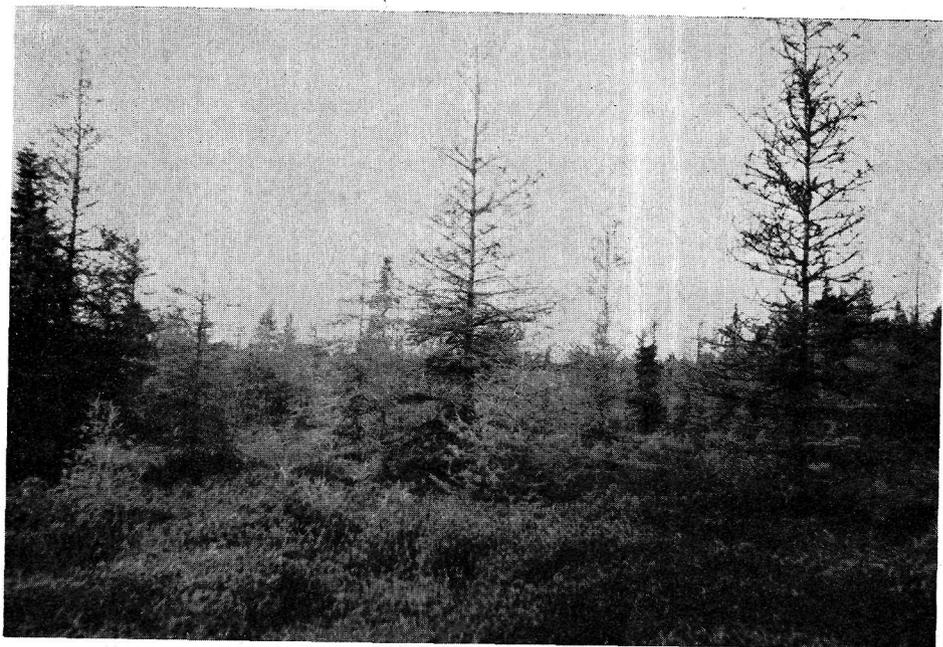
Selon notre opinion il est utile sinon essentiel de reconnaître comme une association distinctive ces peuplements presque purs de mélèzes qu'on trouve dans les endroits marécageux : en effet, on peut difficilement les appeler « pessières » quand l'épinette en est entièrement absente. En outre, le mélèze est l'un des rares conifères à feuilles caduques et ses aiguilles sont bien différentes de celles de l'épinette et des autres conifères septentrionaux. La chute annuelle des aiguilles tendres du mélèze a sur le développement de l'écosystème un effet nécessairement différent de celui produit par l'épinette. Pour ces peuplements de mélèzes dans les stations tourbeuses nous proposons le nom de « laricinière tourbeuse » (en anglais, *tamarack bog association*), néologisme que nous croyons avoir créé.

La laricinière tourbeuse est une forêt de mélèzes poussant dans une station très marécageuse (photo I). La strate arborescente, généralement assez ouverte, comprend très peu d'espèces autres que le mélèze. Le parterre de la forêt se compose d'un tapis de sphaignes et d'une strate arbustive semblables à ceux de la tourbière à sphaignes. La laricinière pousse généralement dans une dépression tourbeuse quelconque ou autour d'une tourbière à sphaignes (figure I). On reconnaît le mélèze au printemps et en été par son feuillage plus clairsemé et d'un vert plus pâle que celui des épinettes et des sapins, et, en hiver, par son aspect mort résultant de la chute de ses aiguilles. En automne, la laricinière

<sup>1</sup> Pour nos lecteurs non-botanistes, « station » est le terme employé en écologie, en biogéographie et en foresterie pour la parcelle de terrain où pousse le peuplement végétal. L'équivalent anglais est *site*.

<sup>2</sup> GRANTNER, Miroslav, *La forêt de Beauséjour, étude phytosociologique*. Fonds de Recherches forestières de l'Université Laval, Contribution n° 7. Québec, 1960.

## PHOTO I



Peuplement ouvert de mélèzes poussant à la marge d'une tourbière près de Sainte-Catherine, à 20 milles au nord-ouest de Québec. C'est ici la laricinière dans la première étape de son développement. Deux épinettes noires sont visibles (à gauche et au centre-droite) ; le mélèze se distingue facilement des épinettes à cause de son feuillage clairsemé. La strate arbustive est dominée ici par le thé du Labrador et le *kalmia*.

brille dans le paysage à cause de la couleur jaune vif que prennent ses aiguilles avant de tomber.

Le mélèze peut supporter beaucoup d'humidité mais très peu de concurrence. Cette espèce tolère très peu l'ombre et une forêt dense d'autres arbres l'exclura rapidement. Comme la densité de la forêt est restreinte par la surabondance de l'eau, la forêt tend à rester clairsemée, car le milieu de la laricinière tourbeuse ressemble à une éponge gorgée d'eau. Ce qui explique l'absence quasi-totale de l'épinette noire susceptible, elle aussi, de supporter beaucoup d'humidité, semble être le hasard, facteur qui joue un grand rôle dans la biogéographie. Ainsi, la marge d'une tourbièreensemencée par l'épinette deviendra vite une pessière tourbeuse, tandis que si cette tourbière estensemencée de mélèze, c'est une laricinière qui va s'y développer.

La laricinière tourbeuse succède à la tourbière à sphaignes qu'elle envahit progressivement (photo II). Supportant très mal l'ombre, le mélèze est appelé à disparaître lorsque le peuplement devient serré. La laricinière évolue vraisemblablement vers la pessière tourbeuse lorsque l'épinette y est présente en abondance. Si l'épinette et le sapin sont rares ou absents, il semble que la laricinière évolue vers l'érablière rouge en passant, le cas échéant, par l'étape de la cèdrière tourbeuse. Si les autres conifères boréaux et les membres de l'érablière rouge sont absents ou en faible quantité, la laricinière semble alors capable de se perpétuer pendant une assez longue période à cause du peu d'ombre créée par le feuillage clairsemé du mélèze (photo III).

FIGURE I

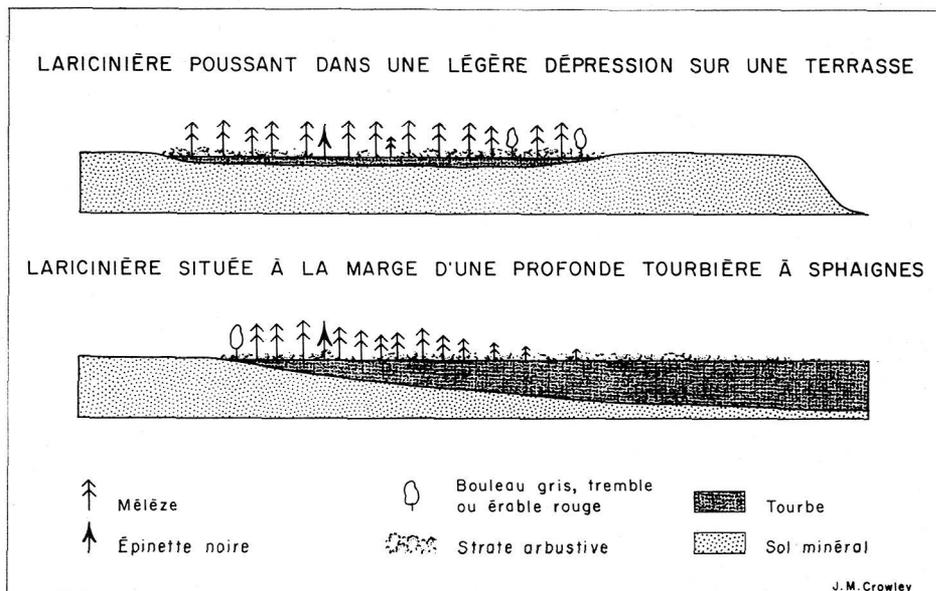


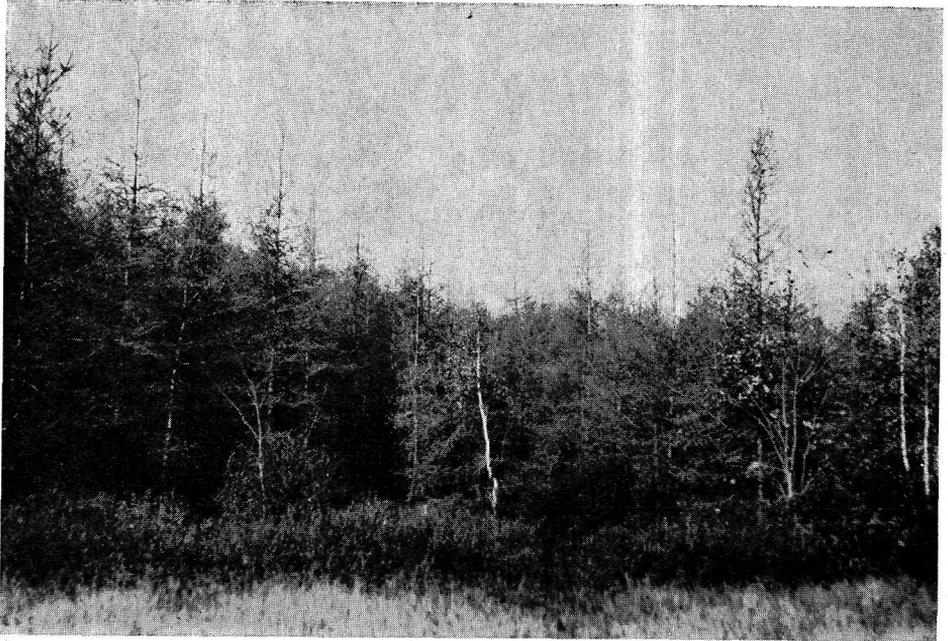
Diagramme montrant la structure et la composition de la laricinière tourbeuse ainsi que les deux situations dans lesquelles elle pousse habituellement.

PHOTO II



Une laricinière en train d'envahir une tourbière à sphaignes dans la forêt de Beauséjour à 15 milles au sud de Québec. On voit la grande tourbière au deuxième plan, à travers les jeunes mé-lèzes. Cet endroit a été cartographié par Grandtner en 1960 comme une tourbière à sphaignes. La photo montre très bien l'aspect mort de la laricinière en hiver résultant de la chute des aiguilles.

## PHOTO III



Une laricinière serrée et relativement âgée poussant dans une légère dépression sur une terrasse de sable près de Pont-Rouge, à 20 milles à l'ouest de Québec. Des jeunes mélèzes poussant dans cette forêt indiquent que la laricinière est en train de se reproduire malgré la densité du peuplement. Un érable rouge (*centre-droite*) et quelques bouleaux gris parsèment la bordure de la laricinière.

Nous avons étudié brièvement quelques laricinières dans le Québec méridional, principalement sur les terrasses champlainiennes autour de Québec.<sup>3</sup> La composition de ces laricinières est illustrée dans le diagramme (figure I) et donnée en détail au tableau I. Dans ce tableau, nous avons énuméré seulement les espèces qui sont présentes d'une façon plus ou moins constante.

Le mélèze domine toujours très fortement dans la strate arborescente, dont il constitue souvent l'unique espèce. L'épinette noire, le bouleau gris, le tremble et l'érable rouge y sont toujours rares et dispersés, et en sont souvent même absents.

Nous avons généralement trouvé de jeunes mélèzes dans le sous-bois des laricinières, ce qui indique, semble-t-il, que l'ombre de la laricinière tourbeuse n'est pas suffisamment épaisse pour empêcher le mélèze de se reproduire. Se trouvent aussi dans le sous-bois les semis des autres espèces arborescentes auxquels se joignent quelquefois de jeunes sapins. En ce qui concerne les arbustes, le thé du Labrador est généralement l'espèce dominante et le kalmia est souvent abondant. La strate arbustive est plus dense et plus continue là où la strate

<sup>3</sup> Nous reconnaissons avec plaisir la collaboration bienveillante de notre collègue le docteur Jacques ROUSSEAU, ainsi que celle de nos étudiants M<sup>l</sup>les Marielle BROWN et Monique SIMARD et MM. Jacques BERNIER, Jules DUFOR, Armand GOULET, Luc OUELLET, André SIMARD et, en particulier, Denis GAUTHIER. Ce dernier a bien voulu nous permettre de nous servir de ses notes sur une laricinière qu'il a étudiée au Saguenay et il nous a aussi aidé dans la rédaction du manuscrit.

arborescente est très clairsemée. Quelques-uns des arbustes peuvent dépasser la taille d'un homme et la strate arbustive devient alors localement impénétrable. Quant à la composition de la strate arbustive de la laricinière, elle est semblable à celle de la strate correspondante de la pessière tourbeuse (sous-association à némopanthé) décrite par Grandtner.

Dans la strate herbacée, les sphaignes dominent toujours et forment généralement un tapis uni. On y trouve aussi, dispersés ici et là, des lys, des sarracénies et des touffes de laïches.

Le sol de la laricinière tourbeuse a été bâti par la tourbière à sphaignes elle-même qui a précédé la laricinière. C'est un sol hydromorphe organique, dont l'horizon supérieur est une couche de sphaignes non-décomposées d'un à cinq pouces d'épaisseur. Au-dessous, se trouve la tourbe noire dont l'épaisseur varie de quelques pouces à plusieurs pieds. Ces couches organiques reposaient, dans les laricinières que nous avons étudiées, sur un horizon minéral sablonneux et difficile à pénétrer avec la sonde. Le tout est gorgé d'eau et l'absence d'oxy-

TABLEAU I

COMPOSITION DE LA LARICINIÈRE TOURBEUSE		
STRATE ARBORESCENTE		
Mélèze laricin	<i>Larix laricina</i>	Tamarack, eastern larch
Épinette noire	<i>Picea mariana</i>	Black spruce
Bouleau gris	<i>Betula populifolia</i>	Gray birch
Tremble	<i>Populus tremuloides</i>	Aspen
Érable rouge, plaine rouge	<i>Acer rubrum</i>	Red maple
STRATE ARBUSTIVE		
Semis des arbres mentionnés plus haut avec l'addition de :		
Sapin baumier	<i>Abies balsamea</i>	Balsam fir
Arbustes :		
Thé du Labrador	<i>Ledum groenlandicum</i>	Labrador tea
Kalmia	<i>Kalmia angustifolia</i>	Sheep laurel
Viorne, alisier	<i>Viburnum cassinoides</i>	Appalachian tea
Faux-bluet, petit-daphne	<i>Chamaedaphne calyculata</i>	Leather-leaf
Androméda	<i>Andromeda glaucophylla</i>	Bog rosemary
Némopanthé	<i>Nemopanthus mucronata</i>	Mountain holly
STRATE HERBACÉE		
Sphaignes	<i>Sphagnum</i> spp.	Sphagnum moss
Laïches	<i>Carex</i> spp.	Sedges
Lys	<i>Liliaceæ</i>	Lilies
Sarracénie, cochon de savane.	<i>Sarracenia purpurea</i>	Pitcher plant

gène qui en résulte empêche la décomposition normale des matériaux végétaux et favorise leur accumulation. En général, les horizons organiques sont plus épais dans la laricinière entourant une tourbière profonde que lorsque la laricinière se situe dans une légère dépression où le sol minéral est près de la surface. Nous imaginons bien que le caractère du sous-bassement minéral varie d'une laricinière à l'autre à travers la province.

Cette note concerne uniquement la laricinière tourbeuse. Nous soupçonnons qu'il y a deux autres associations de mélèze dans la forêt mixte Grands-Lacs - Saint-Laurent et probablement aussi dans la forêt boréale : 1° peuplements presque purs de mélèzes poussant sur les stations bien drainées de caractère boréal ; 2° peuplements de mélèzes dans les stations qui sont tour à tour très humides et très sèches, selon la saison de l'année.

Un des objectifs de cette note sera réalisé si elle inspire des recherches plus approfondies sur l'écologie et la géographie des laricinières et sur notre proposition qu'on doit reconnaître la laricinière tourbeuse comme une association distinctive.

John M. CROWLEY

### De la tradition orale en toponymie

Il est bien évident que toute étude scientifique sur les noms de lieux présuppose à la base l'examen systématique des documents, que ce soit, en particulier, la consultation des cartes géographiques anciennes et modernes, le dépouillement des archives, des ouvrages historiques, des monographies régionales et paroissiales, etc. . . . L'on peut ainsi connaître les formes anciennes des toponymes, leur origine, leur signification et leurs transformations.

En bien des cas, cependant, les sources de renseignements précitées s'avèrent insuffisantes pour répondre aux questions que se pose le toponymiste. Celui-ci, à défaut de documents, doit alors faire appel aux dits de la tradition orale qui est, comme chacun sait, la transmission des faits de génération à génération.

Bien des toponymes, au Québec, ont été fidèlement gardés par le peuple depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, et on peut les considérer comme un indice sûr de l'authenticité de la tradition orale en toponymie. Une foule d'exemples pourraient être cités à cet égard : toponymes majeurs en premier lieu, comme l'île Perrot, la rivière Gatineau, les Sept-Îles, etc. . . . Il en est de même pour un nombre abondant d'appellations mineures : je voudrais proposer, parmi celles-ci, l'exemple du lieu-dit Point-du-Jour, qui est situé dans le comté de l'Assomption. Ce nom de lieu était en usage au XVIII<sup>e</sup> siècle comme en fait foi un acte du notaire Comparet en date du 13 août 1751.<sup>1</sup> Des recherches récentes ont prouvé que ce toponyme est encore usité de nos jours dans cette région. Point-du-Jour s'est transmis sans subir d'altérations ou de changements systématiques depuis deux siècles.

Et qui plus est, le peuple a conservé des toponymes dont les formes sont souvent archaïques. La pointe Platon (Lotbinière) et la rivière à Mars (Chicoutimi) en sont deux exemples parmi bien d'autres que l'on pourrait citer. La pointe *Plateau* n'est pas plus en usage que ne l'est d'ailleurs la rivière à *Marc*. Dans ce dernier exemple, le prénom Marc rappelle la mémoire du premier colon de Bagotville, soit Marc Simard, qui s'est établi à cet endroit, dès 1839. Or

<sup>1</sup> Roy, Antoine, *Inventaire des Greffes de Notaires du Régime français*, Archives de la Province de Québec, Vol. XIV, p. 297, Québec, 1950.